Informations activités nautiques

Les enfants doivent être titulaires :

- √ du test d'aisance aquatique ou du test natation pour les scolaires
- √ du test PAN pour les groupes sous réglementation DDCSPP

Pour les activités pratiquées avec gilet de sauvetage (voile, stand up paddle, kayak), ce test peut être réalisé avec ce gilet de sauvetage.

Le responsable du groupe doit être en possession de ces attestations. Il est cependant possible de faire passer ces tests lors de la première séance, mais le signaler à l'avance.

Effectifs maximums par moniteur

✓ Surf/bodyboard : 8✓ Planche à voile : 10

✓ Stand up paddle, sauvetage côtier : 12

✓ Catamaran, kayak: 16

Tenues:

- ✓ Pour les activités voile, sauvetage côtier, stand up => chaussures obligatoires.
- ✓ Pour le surf, bodyboard => tongues ou chaussures obligatoires.

Maillots de bain, vêtement de pluie pour la voile, bouteille d'eau, crème solaire.

Les combinaisons et lycras sont prêtés pour les activités les nécessitant.

Être présent sur place 15min avant les horaires indiqués pour s'équiper et commencer la séance à l'heure prévue.

Suivant les conditions météo et l'état de l'océan, certaines activités peuvent être remplacées en particulier le surf par du bodyboard ou du sauvetage côtier.